CASTRES (Tarn) (TICsanté) - Neuf sociétés d'e-santé se sont partagé dix prix pour leurs innovations dans le secteur de la santé et de l'autonomie à l'occasion de la 17e édition de l'Université de la e-santé qui s'est tenue fin juin à Castres.

Organisée par **Castres-Mazamet** Technopole, cette édition a retenu 16 start-up finalistes pour ses traditionnels trophées et en a récompensé neuf. Les 27 et 28 juin, les jeunes pousses finalistes ont défendu leurs innovations face à un jury d'experts réunis à la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Castres.

Le verdict est tombé le 28 juin en fin de journée, et les organisateurs de l'événement ont remis 10 trophées aux projets qui se sont distingués en matière de pertinence du besoin, d'innovation, de connaissance du marché, de cohérence de la stratégie de développement et de capacité entrepreneuriale.

Plusieurs catégories étaient représentées: autonomie; structures-établissements de santé et médico-sociaux; patients; professionnels de santé et soignants; Big data et intelligence artificielle (IA); et une nouvelle catégorie, "thérapies digitales" (DTx).

En outre, quatre prix spéciaux ont été décernés: les habituels "grand prix du jury"; le prix du " business model " et prix des internautes, ainsi qu'un nouveau prix, "coup de cœur développement durable".

Les lauréats sont…

Pour rappel, chaque trophée est parrainé par un acteur du monde de la santé qui s'engage à accompagner son filleul dans le développement de son activité.

Les neuf entreprises primées sont:

Catégorie "autonomie": la société Acapela Group pour "MyOwnVoice", son outil numérique destiné aux personnes atteintes de troubles du langage. Elle était parrainée par Coactis Santé.

Catégorie "structures-établissements de santé et médico-sociaux":

Ivanae Medical , une start-up medtech qui développe un dispositif de surveillance de la fonction respiratoire, non invasif et sans contact. Elle était parrainée par le Centre hospitalier intercommunal (Chic) de **Castres-Mazamet** .

Catégorie "patients":

Eanqa , qui édite une plateforme pour l'accompagnement psychologique. La jeune pousse était parrainée par le groupe Pierre Fabre.

Catégorie "professionnels de santé et soignants":

Legit.Health , une entreprise espagnole qui développe plusieurs outils numériques visant à faciliter la communication entre professionnels et avec les patients, notamment grâce à l'IA. Elle était parrainée par le Crédit agricole Assurances.

Tous droits de reproduction réservés

Catégorie "Big Data et IA": la start-up Octopize , spécialisée dans l'anonymisation de données personnelles grâce à la création d'avatars. Elle était parrainée par le Mipih.

Catégorie "thérapies digitales (DTx)": la société C2Care , qui développe des logiciels thérapeutiques de réalité virtuelle. Elle était parrainée par le CHU de Toulouse.

Grand prix du jury:

i-Virtual pour Virtual Caducy, un logiciel et dispositif médical d'aide au diagnostic permettant de mesurer les paramètres physiologiques à partir d'un smartphone. L'entreprise était parrainée par Pierre Fabre.

Prix du business model: la start-up CDiet , qui conçoit un outil numérique visant à prévenir et à lutter contre la dénutrition chez les personnes âgées. Elle était parrainée par **Castres-Mazamet** Technopole.

Prix des internautes:

Eanqa , qui a remporté deux récompenses. Elle était, cette fois, parrainée par Previfrance.

Prix "coup de cœur développement durable": il a été remis à la start-up toulousaine MonOrdo , qui édite des outils de numérisation des ordonnances. Elle était parrainée par EDF.

Tous droits de reproduction réservés